

**Commission européenne**

**Direction générale de l'agriculture et du Développement Rural**

**L'AGRICULTURE DANS L'UNION**

**EUROPEENNE**

**INFORMATIONS STATISTIQUES**

**ET ECONOMIQUES**

**2004**

*Février 2005*



## **Préface**

La Commission publie chaque année un rapport sur la situation de l'agriculture dans l'Union européenne. Une partie importante du rapport est consacrée à la présentation d'informations statistiques relatives à l'agriculture communautaire qui découlent de données fournies par Eurostat et d'informations collectées par la direction générale Agriculture et Développement rural.

Pour une utilisation optimale, les informations statistiques doivent être aussi à jour que possible et mises à la disposition des utilisateurs immédiatement après leur collecte. Par conséquent, la direction générale Agriculture et Développement rural a décidé de présenter les informations statistiques et économiques relatives à l'agriculture communautaire dans une publication distincte du rapport annuel agricole.

Les informations statistiques contenues dans le présent rapport couvrent une grande variété de sujets: situation économique de l'agriculture, structures, échanges, aspects financiers et développement rural. À titre d'introduction, le rapport fait une synthèse de la campagne agricole 2004 et, pour la première fois, un large éventail de données statistiques concernant l'agriculture dans les 25 États membres est également présenté.

## Table des matières

Préface -----	3
L'année agricole 2004-----	13
Informations statistiques et économiques-----	33
La codification des tableaux-----	34
Signes, noms et abréviations -----	35
Unités monétaires utilisées -----	38
Remarque méthodologique -----	40
Remarque diverses-----	44

### Tableaux

1	INTRODUCTION
1.0.1	Taux de change
2	DONNÉES DE BASE
2.0.1.1	Données de base – Chiffres clés généraux
2.0.1.2	Données de base – Chiffres clés de l'agriculture
3	TABLEAUX ÉCONOMIQUES
3.1	<b>Économie agricole</b>
3.1.1	Part des produits dans la production agricole
3.1.2.	Part des États membres et pays Candidats dans la production agricole
3.1.3	Part des différents postes de la consommation intermédiaire dans chaque État membre et pays candidats
3.1.4	Situation de: a) production de la branche d'activités agricoles, b) la consommation intermédiaire, c) la valeur ajoutée brute aux prix de base d) la valeur ajoutée nette aux prix de base
3.1.5	Valeur de la production agricole, de la production végétale et de la production animale
3.1.6	Évolution en volume de la production de la branche d'activités agricoles, de la consommation intermédiaire de la valeur ajoutée brute (aux prix de base) et de la valeur ajoutée nette (aux prix de base).
3.1.7	Évolution de l'indice implicite de prix de la production de la branche d'activités agricoles: valeur/volume (nominal); valeur/volume, déflaté de l'indice implicite de prix du PIB (réel)
3.1.8	Évolution de l'indice implicite de prix de la consommation intermédiaire: valeur/volume (nominal); valeur/volume, déflaté de l'indice implicite de prix du PIB (réel)
3.1.9	Évolution de la productivité de la consommation intermédiaire et des «termes de l'échange»

- 3.1.10 Évolution de la formation brute de capital fixe et de la valeur ajoutée brute en agriculture aux prix de base
- 3.1.12 Indices du revenu réel des facteurs en agriculture, par unité de travail annuel (UTA)
- 3.1.13 Volume de la main-d'œuvre agricole totale en unités de travail annuel (UTA)
- 3.1.14.1 Taux de variation des consommations intermédiaires en volume
- 3.1.14.2 Indices du volume de certaines consommations intermédiaires
- 3.1.15 L'agriculture par région: Principaux indicateurs économiques et part des produits individuels
- 3.2 **RICA**
- 3.2.1 Le réseau d'information comptable agricole – Note explicative
- 3.2.2 Les huit orientations de production: contribution de chaque spéculation à la production totale
- 3.2.3 Résultats comptables par orientation de production
- 3.2.4 Résultats selon la dimension économique d'exploitation
- 3.3 **Prix et coûts de production**
- 3.3.1 Prix agricoles communs et montants des aides communautaires (début de campagne)
- 3.3.2 Évolution des prix à la production des produits agricoles dans l'UE (TVA exclue)
- 3.3.3 Évolution des indices des prix à la production des produits agricoles (TVA exclue)
- 3.3.4 Évolution des prix à la consommation des denrées alimentaires et des prix à la production des produits agricoles
- 3.3.5.1 Prix d'achat des moyens de production (TVA exclue)
- 3.3.6 Évolution des indices des salaires, des indices des prix d'achat des moyens de production agricole et des prix à la production des produits agricoles (TVA exclue)
- 3.3.7 Évolution des indices des prix des aliments des animaux, des engrais et amendements, de l'énergie et des lubrifiants, des investissements en machines (TVA exclue)
- 3.3.8 Valeur vénale des terres agricoles (parcelles)
- 3.3.9 Montant du fermage des terres agricoles
- 3.3.10 Évolution des prix d'achat des moyens de production agricole (TVA exclue)
- 3.3.11 Taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – Prix à la production des produits agricoles
- 3.3.12 Taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – Prix d'achat des moyens de production agricole
- 3.3.13.1 Prix à la production dans les États membres et pays candidats
- 3.4 **Aspects financiers**
- 3.4.1 Dépenses budgétaires en faveur de la politique agricole commune
- 3.4.2 Évolution des dépenses du FEOGA, sections «garantie» et «orientation», par État membre
- 3.4.3.1 Évolution par secteur des dépenses du FEOGA-Garantie
- 3.4.4 Ventilation des dépenses du FEOGA-Garantie par secteur suivant la nature économique des mesures

- 3.4.5 Quantités et valeur des produits se trouvant en stock public
- 3.4.9 Synthèse de l'exécution du budget, du FEOGA-Orientation.
- 3.4.10 Dépenses agricoles nationales

- 3.5 **Structures agricoles**
  - 3.5.1 *Emploi en agriculture*
    - 3.5.1.1 L'emploi en agriculture – Sources statistiques et applications
    - 3.5.1.2 Évolution de l'emploi dans le secteur «agriculture, chasse, sylviculture et pêche»
    - 3.5.1.3 Évolution de l'emploi en agriculture et dans les autres secteurs
    - 3.5.1.4. Structure comparée de l'emploi en agriculture et dans les autres secteurs
    - 3.5.1.5.1 Emploi en agriculture: personnes travaillant dans les exploitations agricoles
    - 3.5.1.5.2 Emploi en agriculture: ventilation par type de main-d'œuvre
    - 3.5.1.6 Emploi en agriculture: temps de travail et pluriactivité des exploitants agricoles
  - 3.5.2 *Utilisation des terres*
    - 3.5.2.2. Les principales cultures, par État membre et pays candidats
  - 3.5.3 *Cheptels*
    - 3.5.3.3 Cheptels bovins et nombre de détenteurs
    - 3.5.3.4 Évolution de la structure des élevages de bovins, par État membre et pays candidats
    - 3.5.3.5 Évolution de la structure des élevages de bovins, par classe de grandeur de cheptel
    - 3.5.3.6 Cheptels de vaches laitières et nombre de détenteurs
    - 3.5.3.7 Évolution de la structure des élevages de vaches laitières, par État membre et pays candidats
    - 3.5.3.8 Évolution de la structure des élevages de vaches laitières, par classe de grandeur de cheptel
    - 3.5.3.9 Cheptels porcins et nombre de détenteurs
    - 3.5.3.10 Évolution de la structure des élevages de porcs, par État membre et pays candidats
    - 3.5.3.11 Évolution de la structure des élevages de porcs, par classe de grandeur de cheptel
  - 3.5.4 *Structure des exploitations*
    - 3.5.4.1 Nombre et superficie des exploitations agricoles
- 3.6 **Mise en oeuvre de la PAC**
  - 3.6.1 *Résultats de l'application de la réforme de la PAC*
    - 3.6.1.1 Demandes d'aides aux grandes cultures, par État membre
    - 3.6.1.2 Demandes d'aides aux grandes cultures (par Année de campagne)
    - 3.6.1.3 Cultures arables - Nombre de demandes d'aide à l'hectare.
    - 3.6.1.4 Cultures arables - Dépenses pour les aides à l'hectare.
    - 3.6.1.5 Surfaces mises en jachère au titre des différentes mesures de retrait des terres arables
    - 3.6.1.6 Prime à la vache allaitante: plafonds nationaux et primes octroyées.
    - 3.6.1.7 Prime spéciale bovins mâles: plafonds régionaux et nombre de primes octroyées
    - 3.6.1.8 Prime à l'Abattage: Plafonds nationaux et primes octroyées.
    - 3.6.1.9 Primes à la brebis et à la chèvre: droits potentiels et demandes de primes
    - 3.6.1.10 Paiements directs aux producteurs par classe de grandeur du FEOGA-Garantie (règlement (CEE) n°1259/1999)

- 3.6.2 *Résultats de la politique de développement rural*
  - 3.6.2.1 Mesure (d.): Prérétraite (Ch. IV, art. 10-12) Règlement (CE) No 1257/1999 du Conseil.
  - 3.6.2.2 Mesure (e.): Zones défavorisées et zones soumises à des contraintes environnementales (Ch. V, art. 13-21) Règlement (CE) No 1257/1999 du Conseil.
  - 3.6.2.3 Mesure (f.): Agri-environnement (Ch. VI, art. 22-24) Règlement (CE) No 1257/1999 du Conseil
  - 3.6.2.4 Mesure (h.) Boisement des terres agricoles et (i.) Autres mesures forestières (Ch. VIII, Art. 29-32) Règlement (CE) No 1257/1999 du Conseil
  - 3.6.2.5 Mesure (h.): Boisement des terres agricoles - Règlement (CE) No 1257/1999 du Conseil  
Boisement des terres agricoles: frais d'entretien et perte de revenus (Art. 31)
- 3.7 **Échanges**
  - 3.7.1 Exportations mondiales et commerce extérieur de l'UE: tous produits, produits agricoles et autres produits
  - 3.7.2 Échanges de l'UE, par produit (chapitres de la NC).
  - 3.7.3 Exportations de produits agricoles de l'UE et de quelques pays tiers
  - 3.7.4 Importations de produits agricoles de l'UE et de quelques pays tiers
  - 3.7.5 Production et commerce mondial des principaux produits agricoles et importance de l'UE sur le marché mondial
  - 3.7.6 Échanges de produits agricoles entre EU- 15 et ses principaux pays clients
  - 3.7.7 Échanges de produits agricoles entre EU- 15 et ses principaux pays fournisseurs
  - 3.7.8 Importations et exportations de l'Union européenne (par produit et agrégats)
  - 3.7.10 Importations de produits agricoles de l'UE en provenance de différents groupes de pays
  - 3.7.11 Exportations de produits agricoles de l'UE à destination de différents groupes de pays
  - 3.7.12 Echanges de l'UE avec les pays ACP
  - 3.7.13 Échanges de l'UE avec les pays du bassin méditerranéen
  - 3.7.14 Échanges de produits agricoles l'UE
  - 3.7.15 Échanges intra-UE (par produit et agrégats) sur la base des entrées et des sorties.
  - 3.7.19 Échanges de l'UE avec les pays candidats
  - 3.7.21 Échanges de l'UE avec les États-Unis d'Amérique
  - 3.7.23 Échanges de l'UE avec les pays du MERCOSUR.
  - 3.7.24 Échanges de l'UE avec les pays de L'ALENA.
- 3.8 **Consommation et degré d'autoapprovisionnement**
  - 3.8.2 Consommation humaine de certains produits agricoles
  - 3.8.3 Degré de l'autoapprovisionnement de certains produits agricoles

4	<b>TABLEAUX «MARCHÉS AGRICOLES»</b>
4.1	<b>Céréales</b>
4.1.1.1	Superficie, rendement et production de froment tendre et de froment dur
4.1.1.2	Superficie, rendement et production de seigle et d'orge
4.1.1.3	Superficie, rendement et production d'avoine et de maïs
4.1.1.4	Superficie, rendement et production d'autres céréales et de céréales totales (sans riz)
4.1.2.1	Production mondiale et production des principaux pays exportateurs de céréales
4.1.3.1	Part de l'UE dans le commerce mondial des céréales
4.1.4.1	Bilans d'approvisionnement – Froment dur – Froment tendre
4.1.4.2	Bilans d'approvisionnement – Orge – Seigle
4.1.4.3	Bilans d'approvisionnement – Maïs – Avoine et mélanges de céréales d'été
4.1.4.4	Bilans d'approvisionnement – Autres céréales – Céréales totales (sans riz)
4.1.5.1	Prix à la production de certaines céréales
4.1.5.5	Prix caf Rotterdam – Céréales
4.1.6.2	Rapport entre les prix de marché des céréales et les prix d'intervention
4.1.6.3	Stocks d'intervention à la fin de la campagne dans l'UE
4.2	<b>Riz</b>
4.2.1.1	Superficie, rendement et production du riz (paddy)
4.2.4.1	Bilan d'approvisionnement du riz
4.2.5.1	Prix caf Rotterdam – Riz décortiqué
4.2.6.1	Prix de marché du riz paddy communautaires comparés aux prix d'intervention
4.3	<b>Sucre</b>
4.3.1.1	Superficie des betteraves sucrières, rendement et production du sucre
4.3.2.1	Production mondiale et production des principaux pays producteurs et/ou exportateurs de sucre
4.3.3.1	Bilan sucrier mondial et échanges internationaux de sucre
4.3.4.1	Bilan d'approvisionnement du sucre
4.3.5.1	Prix mondiaux du sucre
4.3.6.1	Données concernant la répartition de la production de sucre et d'isoglucose selon les quotas
4.4	<b>Graines oléagineuses, graisses et huiles</b>
4.4.1.1	Superficie, rendement et production des graines de: colza et navette, tournesol et soja dans l'UE
4.4.3.1	Échanges intra-UE et commerce extérieur de graines de: colza et navette, tournesol, soja et lin
4.4.4.1	Approvisionnement en colza et en navette (graines, huiles, tourteaux)
4.4.4.2	Approvisionnement en tournesol (graines, huiles, tourteaux)
4.4.4.3	Approvisionnement en soja (graines, huiles, tourteaux)
4.4.4.4	Approvisionnement en huile d'olive
4.4.5.1	Prix fixés et prix moyens de marché en Grèce, Espagne et en Italie pour l'huile d'olive.
4.4.5.3	Prix moyens mensuels des produits oléagineux

- 4.5 **Fruits et légumes**
  - 4.5.1.1 Superficie, rendement et production récoltée dans l'UE et pays candidats des: a) fruits, b) agrumes et c) légumes
  - 4.5.3.1 Échanges intra-UE et commerce extérieur des fruits et légumes frais
  - 4.5.5.1 Prix à la production de certains fruits et légumes
  - 4.5.6.1 Quantités de fruits et légumes mises à l'intervention
- 4.6 **Vin**
  - 4.6.1.1 Superficie, rendement et production viticoles
  - 4.6.3.1 Échanges de vin et part dans le commerce mondial
  - 4.6.4.1 Bilan d'approvisionnement du vin
  
- 4.7 **Pommes de terre**
  - 4.7.1.1 Superficie, rendement et production de pommes de terre
  - 4.7.1.2 Superficie, rendement et production concernant les pommes de terre hâtives
  - 4.7.4.1 Bilan d'approvisionnement pour les pommes de terre
- 4.8 **Tabac**
  - 4.8.1.1 Superficie, rendement et production du tabac en feuilles, par groupe de variétés
  - 4.8.2.1 Production mondiale et production des principaux pays exportateurs de tabac brut en feuilles
  - 4.8.3.1 Part de l'UE dans le commerce mondial du tabac brut
  - 4.8.3.2 Exportations de tabac de l'UE vers les pays tiers
  - 4.8.3.3 Importations et exportations de tabac brut
  
- 4.9 **Semences**
  - 4.9.1.1 Production de semences et aides correspondantes
  - 4.9.1.2 Superficie de semences acceptées pour certification
  
- 4.10 **Houblon**
  - 4.10.1.1 Superficie, rendement et production du houblon dans l'UE et pays candidats
  
  - 4.10.4.1 Bilan du houblon
  - 4.10.5.1 Prix de marché du houblon
  
- 4.11 **Lin textile, coton et vers à soie**
  - 4.11.1.1 Superficie, production et rendement du coton non égrené et du coton égrené
  - 4.11.1.2 Superficie, rendement et production du lin textile et chanvre
  - 4.11.1.3 Production de cocons de vers à soie et boîtes de graines mises en œuvre
  - 4.11.3.2 Échanges intra-UE et commerce extérieur de fibres de coton
  - 4.11.5.3 Évolution du prix mondial du coton égrené
  
- 4.13 **Aliments pour animaux – Fourrages**
  - 4.13.7.3 Production industrielle d'aliments composés pour animaux, par espèce et par État membre et pays candidats
  - 4.13.7.5 Utilisation de céréales par l'industrie des aliments composés pour animaux
  - 4.13.7.7 Production de fourrages déshydratés (à l'exclusion des pommes de terre)
  - 4.13.7.8 Approvisionnement de l'UE en fourrages déshydratés artificiellement et séchés au soleil

- 4.13.7.9 Superficie, production et rendement des légumes secs, des pois fourragers, des haricots, fèves et féveroles dans l'UE et pays candidats
- 4.13.7.12 Prix d'offre caf (Rotterdam) des tourteaux d'extraction de soja
- 4.14 **Total viande**
  - 4.14.1.1 Production indigène brute et consommation de viande
  - 4.14.3.1 Échanges nets de viande et degré d'autoapprovisionnement de l'UE
- 4.15 **Viande bovine**
  - 4.15.0.1 Cheptel bovin
    - 4.15.1.1 Abattages de gros bovins et de veaux
    - 4.15.1.2 Production nette de viande bovine dans l'UE (gros bovins et veaux)
    - 4.15.2.1 Production mondiale et production des principaux pays producteurs ou exportateurs de viande bovine
      - 4.15.3.1 Commerce de l'UE par espèce de viande bovine
      - 4.15.3.2 Évolution du commerce de viande bovine (totale) avec les pays tiers
      - 4.15.4.1 Bilan d'approvisionnement pour la viande bovine
      - 4.15.5.1 Prix de marché de la viande bovine
- 4.16 **Viande porcine**
  - 4.16.0.1 Cheptel porcin
    - 4.16.1.1 Abattages de porcs
    - 4.16.1.2 Production nette de viande porcine
    - 4.16.2.1 Production mondiale et production indigène brute des principaux pays producteurs ou exportateurs de viande porcine
      - 4.16.4.1 Bilan d'approvisionnement de la viande porcine
      - 4.16.5.1 Prix de marché de la viande porcine
- 4.17 **Viandes ovine et caprine**
  - 4.17.0.1 Cheptels ovin et caprin
    - 4.17.1.1 Abattages d'ovins et de caprins
    - 4.17.1.2 Production indigène brute de viandes ovine et caprine
    - 4.17.3.1 Commerce de l'UE des viandes ovine et caprine, par espèce
    - 4.17.3.2 Évolution du commerce des viandes ovine et caprine avec les pays tiers
    - 4.17.3.3 Importations de viande ovine
    - 4.17.4.1 Bilan d'approvisionnement des viandes ovine et caprine
    - 4.17.5.1 Prix de marché de la viande ovine
- 4.18 **Viande de volaille**
  - 4.18.0.1 Poussins mis en place: race chair
    - 4.18.1.1 Production indigène brute de viande de volaille
    - 4.18.3.1 Évolution du commerce de viande de volaille avec les pays tiers
    - 4.18.4.1 Bilan d'approvisionnement de la viande de volaille
    - 4.18.5.1 Prix de marché des poulets

4.19 **Œufs**

- 4.19.0.1 Cheptel de poules pondeuses
- 4.19.0.2 Poussins mis en place: race ponte
- 4.19.1.1 Production utilisable d'œufs (total œufs)
- 4.19.3.1 Évolution du commerce des œufs avec les pays tiers
- 4.19.4.1 Bilan d'approvisionnement des œufs (total œufs)
- 4.19.5.1 Prix de marché des œufs

4.20 **Lait et produits laitiers**

- 4.20.0.1 Cheptel et rendement des vaches laitières
- 4.20.1.1 Production de lait des vaches laitières et livraison aux laiteries
- 4.20.1.2 Livraisons de lait de vache aux laiteries, en pourcentage de la production de lait de vache
- 4.20.1.3 Production de produits laitiers frais dans les industries laitières
- 4.20.1.4 Production de beurre et de fromage dans les laiteries
- 4.20.1.5 Production de lait en poudre dans les laiteries
- 4.20.1.6 Production de lait concentré et de caséine dans les laiteries
- 4.20.2.1 Production et exportations mondiales de: – beurre – fromage – caséine
- 4.20.2.2 Production et exportations mondiales de: – lait en poudre entier ou écrémé – lait condensé
- 4.20.3.1 Part de l'UE dans le commerce mondial de certains produits laitiers
- 4.20.4.2 Bilan d'approvisionnement détaillé pour le lait écrémé en poudre
- 4.20.4.3 Bilan d'approvisionnement détaillé pour le beurre
- 4.20.5.1 Prix du lait à la production
- 4.20.6.1 Mesures d'intervention pour le beurre et le lait écrémé en poudre
- 4.20.6.2 Application du régime des quotas (quotas de livraisons)
- 4.20.6.3 Stocks de beurre et de lait écrémé en poudre
- 4.20.6.4 Quantités de lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation animale et de lait écrémé transformé en caséine et caséinates pour lesquelles une aide a été accordée

4.21 **Miel**

- 4.21.4.1 Bilan d'approvisionnement du miel

4.22 **Bois**

- 4.22.1.1 Ressources forestières de base
- 4.22.3.1 Commerce extérieur de l'UE concernant les produits forestiers
- 4.22.3.2 Commerce extérieur et échanges de l'UE concernant le bois et les produits du bois, par État membre

4.23 **Organisme Génétiquement Modifié**

- 4.23.1.1 Superficies mondialesensemencés en (OGM) par pays
- 4.23.1.2 Superficies mondialesensemencées par culture (OGM)

4.24 **Politique de qualité**

- 4.24.9.1 Appellations d'origine et indications géographiques protégées [règlement (CEE) n° 2081/92]:Etat des dénominations enregistrées.
- 4.24.9.2 Superficies consacrées à l'agriculture biologique et superficies en cours de reconversion qui ont été certifiées ou ont bénéficié de mesures de soutien
- 4.24.9.3 Nombre d'exploitations biologiques et en cours de reconversion qui ont été certifiées ou ont bénéficié de mesures de soutien

NB: ☒ = nouveau tableau

*Remarque:* Les tableaux suivants du Rapport sur la situation de l'agriculture 2003

ne sont plus reproduits: 3.2.3.1, 3.2.4.1, 3.3.5.2, 3.3.13.2, 3.5.1.4.2, 3.5.2.2.2, 3.7.20, 3.7.22, 4.4.1.2, 4.5.1.2, 4.10.1.2, 4.13.7.10

## La campagne agricole 2004

### Aperçu général

1. L'année agricole 2004 s'est caractérisée par une progression de la production végétale et par une reprise ou une stabilisation de la production animale, s'accompagnant de prix favorables pour les produits animaux et de prix plus faibles pour les cultures végétales. Les prix à la production ont été nettement plus élevés qu'en 2003, principalement du fait d'un renchérissement de l'énergie, des engrais et des aliments pour animaux. L'évolution des prix a été très variable d'un secteur et d'un pays à l'autre. Dans ce contexte, les revenus agricoles dans l'Union européenne ont progressé au total de 3,3 % en termes réels. Les chiffres par pays étaient compris entre -11,5 % aux Pays-Bas et +107,8 % en République tchèque.
2. Sur le **plan climatique**, l'automne 2003 a été généralement favorable aux ensemencements des cultures hivernales. Un mois d'octobre plus frais qu'à l'accoutumée a cédé la place à une période de douceur inhabituelle, notamment dans les pays de l'Union européenne centrale et orientale, la Russie et l'Ukraine. L'hiver s'est caractérisé par des températures supérieures aux moyennes saisonnières dans les régions d'Europe centrale et orientale, avec un risque de gel généralement faible du fait d'une couverture neigeuse étendue et suffisamment épaisse. Les précipitations ont été relativement limitées en Espagne septentrionale, au Portugal et dans le nord-ouest de l'Italie; en revanche, elles ont été plus abondantes dans les pays de l'Union européenne orientale et centrale, dans le sud de l'Espagne, dans le nord-est de l'Italie et dans le nord de l'Allemagne.

Les conditions climatiques au printemps 2004 ont été satisfaisantes pour la croissance des cultures et les travaux agricoles. Une très faible pluviométrie a été enregistrée en France, au Portugal et dans les pays de l'Est, tandis que dans le bassin méditerranéen (à l'exception du sud de la Grèce), les précipitations ont dépassé, parfois même largement, les moyennes saisonnières, assurant ainsi un bon approvisionnement en eau des cultures hivernales. Les pays septentrionaux ont enregistré des températures supérieures à la normale et un ensoleillement plus important qui a favorisé la croissance des cultures. Enfin, au mois de juin, les températures ont dépassé les moyennes saisonnières en Europe occidentale, notamment dans l'ouest de l'Irlande et de l'Angleterre, dans le sud-ouest de la France et dans la péninsule ibérique.

Les températures de l'été 2004 se situaient dans l'intervalle normal. La période a été plus sèche que prévue dans le bassin méditerranéen (notamment dans le nord et le centre de l'Italie), la République tchèque et le nord-ouest de la Hongrie. En août, les fortes pluies qui sont tombées sur la région de la Mer du nord (Grande-Bretagne, Suède et Pays-Bas) ont assuré un apport en eau suffisant aux cultures de maïs et de betteraves à sucre. De courtes périodes sans pluie ont permis la récolte des céréales. Septembre a été nettement plus sec

que prévu (sauf en Allemagne, en Irlande et dans le nord de la Grèce). Les conditions climatiques plutôt normales et douces pendant la saison hivernale et les conditions favorables, voire optimales, de mûrissement, de prérécolte et de récolte ont entraîné une production céréalière record.

3. En 2004/05, la demande en **céréales** dans l'Union européenne devrait dépasser d'environ 3 % celle de la campagne 2003/04 du fait des bas prix du marché; cette progression devrait concerner presque exclusivement les aliments pour animaux. Seule la demande en orge a été plus faible en 2004 du fait de prix relativement plus élevés pour l'orge fourrager que pour le maïs, le blé et le seigle fourragers. En ce qui concerne les **produits animaux**, on constate, après le niveau très élevé de 2003, une légère baisse ou une stagnation de la consommation de viande. En dépit d'une faible augmentation de la production conjuguée à des importations plus importantes, principalement en provenance d'Amérique du sud, et à des exportations moindres, l'insuffisance des stocks et les prix élevés n'ont pas permis une progression supplémentaire de la consommation de viande. Le léger recul de la consommation de viande porcine dans l'ensemble de l'Union résulte principalement d'une baisse de la consommation dans les nouveaux États membres du fait d'une chute de la production de viande porcine qui n'a pas été compensée par une progression des importations en provenance de l'Union des 15. La consommation de viande de volaille est restée stable et celle de viandes ovine et caprine enregistre une augmentation limitée (+0,6 %). La légère tendance à la hausse s'est confirmée pour la consommation totale de produits laitiers. La demande en beurre et en fromage a faiblement progressé de respectivement 0,5 % et 1,3 % tandis que la consommation de lait écrémé en poudre a régressé de 3,5 % en 2004 à la fois dans les nouveaux et les anciens États membres.
4. En ce qui concerne la situation économique mondiale, la croissance qui s'est affirmée en 2004 (croissance du PIB mondial estimée à 5 %) est la plus importante depuis les années 70. La forte augmentation de l'activité économique résulte d'un certain nombre de facteurs, notamment de politiques macroéconomiques de soutien, de taux d'intérêt historiquement bas et tout particulièrement d'une forte croissance de certaines économies émergentes comme l'économie chinoise. La reprise mondiale a fait grimper les prix des produits pétroliers et non pétroliers. La flambée des prix du pétrole raffiné qui a débuté au premier trimestre 2004 a culminé en octobre 2004, avec un prix du baril atteignant 55 dollars US (Brent), avant de décliner progressivement jusqu'à 42,1 dollars US/baril à la fin de l'année. Il en découle que le prix annuel moyen du pétrole en 2004 dépassera de 38 % celui de 2003. La persistance de prix du pétrole élevés et volatiles a déjà entamé la croissance mondiale en 2004 et retentit négativement sur les perspectives de croissance des prochaines années.
5. L'activité économique de l'Union européenne s'est intensifiée cette année et le taux de croissance devrait atteindre 2,5 % en 2004. Outre les effets externes de la demande mondiale, on trouve parmi les principaux facteurs à l'origine de cette évolution des politiques macroéconomiques flexibles, un faible taux d'inflation, des conditions financières favorables, une augmentation des marges de bénéfice et l'avancement des réformes structurelles. L'euro a largement dépassé le dollar à plusieurs reprises en février, puis est revenu à un taux de change plus modéré avant de connaître une nouvelle appréciation face à la devise américaine fin 2004 et de clôturer l'année à 1,36 dollar.

6. La croissance exceptionnelle de la production agricole a dépassé la demande mondiale, ce qui a entraîné une baisse des prix pour la plupart des céréales en 2004. Les prix mondiaux de la viande et des produits laitiers se situaient légèrement au-dessus des niveaux de 2003. Dans le cas des céréales, les prix mondiaux du blé (en dollar) étaient supérieurs à ceux de 2003 durant le premier semestre puis ont chuté du fait de la récolte record de l'été 2004 résultant d'une production exceptionnelle en Europe (UE-25, Balkans, Ukraine) et dans la Fédération de Russie mais également d'une production plus importante en Asie extrême-orientale (Inde et Chine), en Afrique et en Amérique du sud, et en dépit d'un déclin de la production en Amérique centrale, en Amérique du nord et en Australie. Les excédents de production de l'UE ont conduit à une baisse substantielle des prix des céréales en Europe.

Au début de l'année, les prix du maïs étaient nettement supérieurs à ceux de 2003. Toutefois, du fait de prévisions de récolte favorables notamment aux États-Unis, en Chine, dans plusieurs pays européens ainsi qu'au Mexique, de volumes exportables plus importants chez les principaux exportateurs et des larges quantités de blé fourrager disponibles, les prix internationaux du maïs ont accusé une baisse importante depuis le mois d'avril et sont généralement restés en dessous du niveau de l'année précédente. Une diminution de la demande asiatique a également contribué au déclin des prix au cours des derniers mois.

Les prix du marché mondial pour les fèves de soja ont sensiblement progressé au début de l'année du fait d'une demande importante de la part de la Chine. En outre, cette forte demande asiatique a plus que doublé les coûts de transport pendant le printemps. À partir de début mars, les prix des fèves de soja ont très nettement baissé mais se situaient encore au-dessus du niveau de prix de 2003.

En ce qui concerne les produits à base de viande, la situation sur le marché mondial en 2004 a été principalement marquée par des crises sanitaires et une restriction des importations, qui ont entraîné une hausse générale des prix. Du fait de l'apparition de foyers d'influenza aviaire pathogène en Extrême-Orient et des préoccupations croissantes liées à la sécurité alimentaire, la consommation de viande de volaille a subi une baisse sans précédent, à l'origine de l'effondrement de la production dans un grand nombre des régions d'Asie touchées par l'épizootie, en particulier la Thaïlande, le Vietnam et l'Indonésie. Les importations en provenance de Thaïlande, deuxième plus grand exportateur de viande de volaille vers l'Union européenne, ont diminué. À l'inverse, en Amérique du Sud, la hausse des prix de la viande de volaille a fait grimper les revenus tirés de la production et de l'exportation, en particulier au Brésil, en Argentine et au Chili. Malgré une concurrence accrue exercée par l'Amérique du Sud et une baisse des expéditions, les États-Unis sont demeurés les premiers exportateurs mondiaux de viande de volaille. Sur le marché de la viande bovine, après la découverte d'un cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) au Canada en 2003, les États-Unis ont enregistré à leur tour leur premier cas en 2004, conduisant ainsi l'Asie, et en particulier le Japon, à restreindre ses importations de viande bovine en provenance d'Amérique du Nord. Les mesures visant à interdire l'importation de viande bovine nord-américaine pour cause d'ESB ont permis aux pays d'Amérique du Sud, en particulier le Brésil, de continuer d'accroître leurs parts de marché, les taux de change demeurant favorables. Parmi les pays développés, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont maintenu leurs exportations à un niveau élevé, mais n'ont pas été en mesure de faire face à l'accroissement de la demande de viande bovine enregistrée dans ces pays. L'Union européenne, qui occupait auparavant une place importante sur les marchés internationaux,

est restée importateur net de viande bovine pour la deuxième année consécutive. L'évolution des marchés internationaux a donné lieu à une augmentation de la production de viande porcine, favorisée, au second semestre, par une hausse des prix de vente et une baisse des prix des aliments pour animaux. En 2004, les États-Unis, encouragés par des taux de change favorables, ainsi que l'Union européenne et le Brésil, ont vu leurs exportations de viande porcine progresser. Durant cette même année, le niveau élevé des prix de la viande a freiné la consommation générale de cette catégorie de produit. On estime en effet que la consommation n'a enregistré qu'une faible augmentation, essentiellement liée à l'accroissement de la production de viande porcine, encouragée par les mesures de restriction imposées à la production de viande de volaille et de viande bovine. Le niveau général des prix de la viande ovine est resté élevé, sous l'effet de la faiblesse de l'offre.

Après la forte baisse enregistrée au début de l'année 2002, les prix mondiaux du lait se sont redressés en 2003 et ont nettement progressé en 2004, en raison d'une demande soutenue en Asie et du faible niveau de l'offre malgré l'augmentation de la production en Asie, en Amérique latine et en Nouvelle-Zélande. La hausse des prix a été particulièrement marquée en ce qui concerne le fromage, le beurre, le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre, le marché des produits laitiers étant très sensible aux évolutions de l'offre. Il en est résulté une baisse des subventions à l'exportation en Amérique du Nord et en Europe.

7. Durant les neuf premiers mois de 2004, la valeur globale des exportations communautaires est demeurée relativement stable (+ 0,2 %), même si le niveau des exportations a progressé très différemment selon les produits. L'augmentation la plus sensible a été observée dans les secteurs des produits à base de viande et des produits d'origine animale, tandis que les céréales, le sucre, les produits à base de sucre et les légumes ont subi un net recul. Du fait de la sécheresse de l'été 2003 et de la baisse du volume des récoltes qui s'est ensuivie dans la plupart des pays de l'UE, les exportations de céréales ont considérablement chuté (- 50 %). Malgré les mesures de restriction de l'accès à certains marchés (Japon, Russie) et la forte concurrence exercée par les autres exportateurs (Brésil), les exportations de viande porcine ont augmenté, le marché mondial ayant tiré parti des problèmes sanitaires qui ont frappé les autres viandes. Après le recul de 2003 consécutif à l'épizootie d'influenza aviaire, les exportations de viande de volaille ont légèrement repris en 2004. Pour les neuf premiers mois de l'année, la valeur globale des importations a affiché une hausse de 4 % par rapport à la même période en 2003. En 2004, l'Union européenne est restée importatrice nette de viande bovine pour la deuxième année consécutive. Dans le secteur des céréales, l'année 2004 s'est soldée par une augmentation des importations et un net recul des exportations, qui ont conduit à un déficit de la balance des paiements. Pour ce qui est des produits agricoles, le déficit commercial global s'est creusé au cours des neuf premiers mois de 2004, atteignant ainsi 3 426 millions d'euros, contre 1 551 millions d'euros en 2003.
8. Dans les secteurs des produits à base de viande et des produits laitiers, les stocks d'intervention se sont réduits au cours de l'année 2004, signe d'une amélioration des conditions sur les marchés. Les stocks de céréales, au contraire, devraient voir leur volume s'accroître notablement. Les récoltes exceptionnelles de 2004 et la faiblesse des prix des marchés mondiaux ont fait grimper les stocks de céréales, qui devraient s'élever à 10 millions de tonnes pour l'année 2004, contre 3,6 millions en 2003. Les stocks d'orge et de blé tendre, en particulier, devraient atteindre respectivement 4,8 et 2,9 millions de tonnes; les stocks de seigle, en revanche, devraient passer de 3,3 à 2,3 millions de tonnes.

Les stocks de riz ont diminué du fait de la baisse de la production dans les principaux pays exportateurs, pour atteindre 600 000 tonnes à la fin de 2004. Après plusieurs mauvaises récoltes enregistrées ces dernières années, la production de vin s'est améliorée en 2004, surtout en France et en Italie, et les stocks ont progressé pour atteindre 8 millions de tonnes en 2004. Les stocks d'alcool de vin ont crû progressivement, les stocks d'intervention d'alcool pur se situant à quelque 2,5 millions d'hectolitres à la fin de 2004. Les stocks d'intervention de viande bovine ont été entièrement liquidés. Dans le secteur des produits laitiers, les stocks (publics) d'intervention de l'Union européenne ont atteint leur niveau le plus bas depuis l'automne 2002. Les stocks de lait écrémé en poudre se sont nettement réduits au cours de l'année, passant de 198 000 à 20 000 tonnes; les stocks de beurre, quant à eux, ont diminué de 53 000 tonnes, atteignant 170 000 tonnes à la fin de 2004.

## Production

9. D'après les données les plus récentes, la **superficie céréalière** de l'UE-25 pour 2004/2005 a progressé de 2,5 %, se montant à 52,6 millions hectares, dont 37,1 millions d'hectares dans les anciens États membres. La plupart des surfaces en céréales ont enregistré une augmentation, en particulier celles affectées au seigle (+8 %), au blé (+ 6 %), au blé dur (+ 4,2 %) et au maïs (+ 2,7 %). En revanche, les surfaces consacrées à la culture de l'orge et de l'avoine ont diminué respectivement de 1,8 et 5,7 % en 2004/2005. La plus forte augmentation de la superficie céréalière a été observée dans les nouveaux États membres.

La **production céréalière totale** 2004/2005 est estimée à un peu plus de **281 millions de tonnes**, en augmentation de 21 % (quelque 50 millions de tonnes) par rapport à 2003/2004. Elle s'est élevée à quelque 220 millions de tonnes dans les anciens États membres (+ 18 % par rapport à 2003/2004) et à 61 millions de tonnes dans les nouveaux États membres (+ 30 %). Ces résultats sont liés essentiellement aux bonnes – voire excellentes - conditions climatiques qui ont prévalu en Europe durant toute la saison de la récolte et, dans une moindre mesure, à la réduction du taux de mise en jachère obligatoire. La production céréalière a enregistré une augmentation comprise entre 2 % pour l'avoine et 39 % pour le seigle. On a également observé une hausse importante de la production de blé dur (+ 30 %), de maïs (+ 29 %), de triticale (+ 27 %) et de blé tendre (+ 25 %).

Les rendements sont tous plus élevés que ceux de l'année précédente. Le **rendement moyen pour les céréales** est d'environ 5,33 tonnes/ha, soit 19 % de plus qu'en 2003/2004. On estime que le seigle (+ 28 %), le maïs (+ 25 %), le blé dur (+ 25 %), le triticale (+ 22 %), le blé tendre (+ 18 %) et l'orge (+ 12 %) ont connu les plus fortes progressions. La France reste le premier producteur de céréales de l'Union européenne, avec une production totale de 69 millions de tonnes (+ 25 %), comparable à la récolte record de 1998. Elle est suivie par l'Allemagne, avec 50 millions de tonnes (+ 27 %) et par la Pologne, avec 28 millions de tonnes (+ 19 %). La Hongrie a quasiment doublé le volume de sa production céréalière, passant de 8,7 millions de tonnes en 2004/2005 à 16,2 millions de tonnes en 2003/2004. Seuls les Pays-Bas ont un peu moins produit que l'année précédente (- 0,5 %).

10. La production de **riz** de 2004 est élevée et se caractérise par d'excellents rendements à l'usinage. Elle est estimée à quelque 1,6 million de tonnes (équivalent blanchi), en hausse de 7 %.

11. Les superficies d'**oléagineux** dans l'UE-25 sont restées relativement stables en 2004 (+ 1 % par rapport à 2003): la surface de colza a progressé de 5 % pour atteindre 4,4 millions d'hectares; celle de tournesol a été ramenée à 2,2 millions d'hectares, en diminution de 5 %, et celle de soja a été réduite de 6 %, s'élèvent désormais à 275 000 hectares. Ces augmentations d'ensemencements en colza sont liées aux bonnes perspectives de prix lors des semis et à la quasi-absence de dégâts causés par le gel par rapport à 2003/2004. La superficie en oléagineux est aujourd'hui estimée, au total, à 7 millions d'hectares, dont 200 000 hectares de cultures non alimentaires (le taux de mise en jachère obligatoire a été réduit à 5 %). Grâce aux conditions climatiques excellentes, les rendements, après le recul enregistré en 2003, se sont redressés, augmentant de 23 % pour le colza, de 10 % pour le tournesol et même de 39 % pour le soja. La production totale s'est ainsi élevée à 19,5 millions de tonnes, en hausse de 23 % par rapport à 2003/2004. Le colza représente une partie de la production estimée être non alimentaire (1,7 million de tonnes). La récolte 2004/2005 devrait être constituée de 14,6 millions de tonnes de graines de colza, de 4,1 millions de tonnes de graines de tournesol et de 860 000 tonnes de fèves de soja.
12. La superficie de **lin oléagineux** dans l'UE-25 s'est stabilisée à un niveau très bas ces dernières années (100 000 hectares) et la production 2004 est estimée à 125 000 tonnes.
13. La superficie **protéagineuse** s'est réduite de 2 % pour atteindre 1,43 million d'hectares. Une légère augmentation du rendement pour les pois (3,3 tonnes/ha) et un rendement stable pour les fèves, fêveroles et lupins doux (2,8 tonnes/ha) ont permis une production totale de protéagineux de 4,5 millions de tonnes (plus 4 % par rapport à la campagne 2003/04).
14. La production de **sucre** de l'UE en 2004 est estimée à 18,7 millions de tonnes (18,4 millions de tonnes pour les betteraves et 0,3 million de tonnes pour les cannes et les mélasses), soit 2,7 % de plus que la production de 2003 qui s'établissait à 18,2 millions de tonnes. Après la sécheresse intense qui a frappé l'Europe méridionale et centrale en 2003, les conditions météorologiques de 2004 ont été favorables dans la plupart des régions de culture betteravière de l'UE élargie. La faible diminution de la superficie ensemencée (-1,7 %, soit 2,15 millions d'ha au lieu des 2,19 millions enregistrés en 2003) a généralement été compensée par des rendements plus importants; la teneur en sucre est toutefois variable du fait de précipitations abondantes. La production a sensiblement progressé en Allemagne où 4,1 millions de tonnes ont été produites, soit presque 10 % de plus qu'en 2003, et en Hongrie où la production a augmenté de 70%, passant de 260 000 tonnes en 2003 à 450 000 tonnes. Dans certains autres États membres, la production est également plus importante: 27 % de plus en Italie avec 1,15 million de tonnes et 24 % de plus en Grèce avec 255 000 tonnes. Elle est demeurée relativement stable au Royaume-Uni (1,35 million de tonnes) et aux Pays-Bas (1,07 million de tonnes), tandis qu'en France elle s'établissait à 4,3 millions de tonnes, soit environ 100 000 tonnes supplémentaires.
15. La production **d'huile d'olive** 2004 (campagne 2003/2004) est estimée à 2 437 000 tonnes (1 412 000 tonnes en Espagne, 685 000 tonnes en Italie, 306 000 tonnes en Grèce, 310 000 tonnes au Portugal et 3000 tonnes en France). Cette quantité constitue un nouveau record pour la Communauté.
16. Selon les premières estimations, la production **fruitière** devrait progresser de 5 à presque 50 % selon le produit, à l'exception des oranges et des citrons pour lesquels la production a

diminué de respectivement 3 et 8 %. Les principales augmentations en 2004 concernent les fruits à noyaux pour lesquels l'année 2003 a été très mauvaise. Les premiers chiffres indiquent un redressement de la production de pêches de presque 50 %. En ce qui concerne les **légumes**, les chiffres de production sont plus élevés pour les tomates, les choux, les oignons et les carottes. La production de tomates destinées à la transformation industrielle a gagné 8 % pour atteindre 11,2 millions de tonnes en 2004, principalement du fait de superficies plus étendues et de conditions météorologiques favorables.

17. La production de **vin** de l'UE a grimpé à 184,5 millions d'hectolitres en 2004. Dans les 10 nouveaux États membres, la production s'est établie à 7 millions d'hectolitres, tandis que la production de vin dans l'UE-15 se situait aux alentours de 177,5 millions d'hectolitres (plus 13 % par rapport à 2003 et la plus élevée depuis 1999). La production totale de l'Union dissimule des disparités importantes entre les différents pays producteurs; en effet, elle est demeurée stable en Espagne (+2 %) tandis qu'elle augmentait en Italie (+18 %), en France (+23 %) et en Allemagne (+28 %). Le redressement de la production est encore plus marqué pour le vin de table qui gagne 14 % par rapport à 2003 dans l'UE-15 (+19 % en France et +23 % en Italie).
18. En 2004, la production de **viande bovine** devrait s'établir à 8,1 millions de tonnes, soit une hausse de 0,6 %. Le recul observé dans certains États membres (France, République tchèque, etc.) a été compensé par une progression dans d'autres (Allemagne, Italie, Royaume-Uni, etc.).

La progression cyclique de la production de **viande porcine** en 2002 et 2003 devrait déboucher sur une légère diminution en 2004 (-0,8 %, soit 21,1 millions de tonnes). Cette production a nettement reculé dans les nouveaux États membres (-8 % en Pologne et -10% en Hongrie) tandis qu'elle continuait sur sa lancée dans la plupart des pays de l'UE-15 (+2,5 % au Danemark, +2,4 % aux Pays-Bas, +1,2 % en Allemagne, +1 % en Espagne), à l'exception de la France (-0,9 %) et du Royaume-Uni (-2,1 %).

Après la chute de la production en 2003, consécutive principalement à l'apparition de la grippe aviaire et de la canicule estivale, la production de **viande de volaille** s'est redressée en 2004, mais moins que prévu. La production devrait atteindre 11,1 millions de tonnes (+2.8 %).

La production de **viande ovine et caprine** s'est également remise de la sécheresse de l'été 2003. En 2004, la France, la Grèce et l'Espagne voyaient leur production baisser tandis que l'Italie, l'Irlande et le Royaume-Uni enregistraient de fortes progressions. Pour l'UE-25, la production devrait progresser de 1 % par rapport à 2003.

19. La tendance à la baisse du nombre de vaches laitières dans l'UE-15 devrait se confirmer, avec 23,4 millions de têtes à la fin de l'année, soit une baisse de 2% par rapport à fin 2003. Le rendement laitier moyen devrait en revanche atteindre 6 031 kg, soit une progression de 1,3 %. La **production laitière** devrait donc s'établir à 143 millions de tonnes, soit 0,9 % de moins qu'en 2003. On s'attend à une diminution de 0,6% du volume des livraisons aux laiteries qui devraient représenter 130,6 millions de tonnes.

Il est estimé que la production de **beurre** a baissé de 0,9 % en 2004. L'augmentation de la production de **fromage** se poursuit, mais à un rythme beaucoup moins soutenu qu'au cours

des dernières années: elle s'établit cette année à 1,6 % (bien en deçà de la moyenne historique d'environ 2,1 % par an), soit une production totale de 7,8 millions de tonnes. Un net recul est prévu pour le **lait en poudre**: -7 %, soit environ 157 000 tonnes de moins, ce qui situe la production à 2,1 millions de tonnes en 2004. Ceci est dû principalement à une diminution de 19% de la production de lait écrémé en poudre.

## Évolution des prix

### *Prix à la production*

20. Selon les chiffres disponibles en décembre 2004, l'indice des **prix à la production** agricole a progressé en termes nominaux pour la plupart des États membres de l'Union européenne. La plus forte augmentation devrait concerner la Lettonie (+20,9 %), mais aussi, dans une moindre mesure, la République tchèque (+6,9 %), le Luxembourg (+4,4 %), le Royaume-Uni (+4%), la Finlande (+3,2 %), l'Irlande (+2,3 %), l'Autriche (+2,2 %), le Danemark (+1,7 %) et la Lituanie (+1,1 %); les prix à la production devraient rester relativement stables en Espagne (+0,6 %) et en Grèce (+0,3 %) et baisser aux Pays-Bas (-6,7 %), en Hongrie (-4,7 %), en Suède (-1,4 %) et en France (-1 %).
21. Les prix des céréales ont évolué différemment dans les États membres de l'UE. On s'attend à de fortes baisses en Autriche (-22,1 %), en Hongrie (-20,6 %), en Irlande (-12,9 %), aux Pays-Bas (-7,1 %) et en Belgique (-7 %), et, dans une moindre mesure, en Suède (-4,4 %), en Finlande (-2,5 %), au Luxembourg (-2,4 %) et au Danemark (-1,5 %). En revanche, les prix des céréales devraient enregistrer une nette progression en République tchèque (+15,9 %), au Royaume-Uni (+9,8 %), en Grèce (+5,5 %) et en France (+4,8 %), et une progression plus modérée en Lettonie (+3 %), en Espagne (+1,4 %) et en Lituanie (+0,7 %). Après les chutes spectaculaires enregistrées en 2002 et 2003, les prix des betteraves sucrières se sont sensiblement redressés dans certains États membres de l'UE, notamment en Hongrie (+47 %), en Belgique (+37,7 %), en Lettonie (+24,2 %), en République tchèque (+23,4 %) et au Danemark (+14,4 %). Par contre, ces prix devraient encore baisser en Grèce (-17,2 %), en Finlande (-10,3 %), en Lettonie (-5,5%) et en Espagne (-5,5 %). Les prix du vin et de l'huile d'olive ont augmenté en termes nominaux dans la plupart des pays producteurs, à l'exception de l'Espagne et de la France où ils sont demeurés presque stables. Après une hausse continue depuis 2000, l'indice des prix des produits horticoles a chuté dans tous les États membres de l'Union, sauf au Luxembourg, en Hongrie, en Finlande et en Irlande où les prix nominaux ont grimpé.
22. L'indice global pour les produits animaux a enregistré une hausse dans la plupart des États membres de l'Union européenne mais cette tendance dissimule des variations importantes d'un secteur ou d'un État à l'autre. Après le déclin observé ces dernières années, le prix de la viande porcine s'est redressé sensiblement dans presque tous les États membres à l'exception de la Grèce où le prix nominal a diminué de 1,9 %. Les prix de la viande bovine ont progressé dans la plupart des pays de l'UE, sauf en Suède (-6,4%), en Belgique (-4,5%) et en Espagne (-2,6 %). Les prix de la viande de volaille ont augmenté ou sont restés stables dans la quasi-totalité des États membres de l'UE, à l'exception de la Lituanie (-5,5 %). Les prix de la viande ovine et caprine affichent une hausse dans la plupart des pays producteurs, sauf aux Pays-Bas (-3,6 %), en République tchèque (-5,7 %), en Hongrie (-5,3 %) et en Irlande (-1,6 %). Au cours de l'année 2003, le prix du lait a connu une évolution en termes nominaux

très contrastée d'un pays à l'autre: en baisse dans certains États membres de l'UE, il affichait en revanche une hausse importante en Lettonie (+34,4 %) et en Lituanie (+15,3 %) et plus modérée en Espagne (+4,8 %), en Belgique (+4,3 %), au Royaume-Uni (+3,2 %), en République tchèque (+2,4 %) et en Grèce (+1,8 %). Après une nette augmentation en 2003, les prix des oeufs ont fortement chuté en 2004 dans certains États membres, comme la Belgique (-67,3 %), les Pays-Bas (-56,4 %), la France (-38 %) et la Lituanie (-20,2 %), tandis qu'ils connaissaient une évolution plus modérée dans d'autres.

#### *Prix du marché*

23. D'une manière générale, les prix des **céréales** se sont maintenus à un niveau plus élevé qu'en 2003 au cours des premiers mois de l'année 2004 (de 164 à 168 euros par tonne pour le blé tendre panifiable, de 167 à 175 euros par tonne pour le maïs et de 155 à 165 euros pour le blé fourrager et l'orge de brasserie) du fait d'une maigre récolte l'année précédente, consécutive à la sécheresse de l'été 2003. Les prix ont ensuite commencé à décliner au mois de mai-juin alors que les prévisions de récolte 2004 devenaient de plus en plus favorables. La production record de 2004 a ensuite entraîné une forte chute de tous les prix céréaliers à partir de l'été. Cette baisse importante a concerné toutes les céréales et à la fin de l'année, les prix à la tonne se situaient autour de 117 euros pour le blé tendre panifiable et l'orge fourrager, de 100 euros pour le blé et le maïs fourragers, de 90 euros pour le seigle panifiable, de 75 euros pour le seigle fourrager et de 125 euros pour l'orge de brasserie. Les prix du blé dur de qualité ont été moins touchés par cette baisse générale et s'établissaient entre 155 et 165 euros à la fin de l'année.
24. Les prix de **l'huile d'olive** sont généralement en recul (-4,5 %) par rapport à l'année 2003, en dépit de certaines augmentations enregistrées pour l'huile vierge extra et l'huile vierge en Grèce.
25. En général, les prix du **vin** ont légèrement décliné en 2004. Mais cette situation traduit des évolutions différenciées selon les différentes catégories de vin, selon les vignobles et selon les pays. Les prix ont baissé en Allemagne, au Luxembourg, en République tchèque, en France et en Espagne tandis qu'ils progressaient en Italie, en Grèce et au Portugal.
26. La tendance à la hausse s'est confirmée en 2004 pour les prix de la **viande bovine**. Pour les jeunes bovins (catégorie R3), les prix sont restés assez stables, fluctuant entre 260 et 275 euros par 100 kg. Au cours des dix-huit premières semaines de l'année, ils sont demeurés de 1 à 4 % en deçà du niveau de 2003. Il sont donc descendus légèrement en dessous de 260 euros après l'élargissement et se sont progressivement redressés au cours des dix-huit semaines suivantes. Durant les sept dernières semaines de l'année, ils se situaient entre 3 et 5 % au dessus des prix de 2003. Le prix des vaches (catégorie R3) a augmenté assez régulièrement jusqu'à la fin septembre avant de décliner suivant la tendance saisonnière. Il est à noter qu'à partir de la mi-août, ces prix se sont maintenus au niveau de 1999 (avant la diminution du prix institutionnel introduite par Agenda 2000). Situés depuis deux ans à un bas niveau, les prix du boeuf ont commencé à se redresser durant le dernier trimestre 2003. Cette tendance s'est confirmée en 2004 jusqu'à atteindre des niveaux record en juin puis décliner et s'établir autour de 267 euros par 100 kg pendant le dernier trimestre.

27. Après une année 2003 maussade, les prix de la **viande porcine** se sont redressés en 2004, culminant en mars et en juin à 150 euros par 100 kg. Ils se sont maintenus à ce niveau jusqu'à la deuxième moitié du mois d'octobre, puis sont descendus à 140 euros par 100 kg avant de remonter progressivement à la fin de l'année.
28. Au cours des cinq premiers mois de 2004, les prix de la **viande de volaille** ont progressivement augmenté, passant de 140 euros à 150 euros par 100 kg, puis ont fluctué à ce niveau favorable jusqu'à la fin de l'année. Après le niveau record de fin 2003, les prix des oeufs ont fortement chuté durant la première moitié de l'année jusqu'à atteindre environ 80 euros par 100 kg, voire moins au mois d'août. Ils n'ont pas suivi la tendance saisonnière à la hausse au deuxième semestre et se sont maintenus à ce faible niveau jusqu'à la fin de l'année.
29. Du fait de disponibilités insuffisantes, les prix de la **viande ovine** sont demeurés à un niveau élevé et assez stable en 2004 pour la quatrième année consécutive. Pour l'agneau lourd, les prix sont restés très proches des niveaux de 2003, entre 374 et 452 euros suivant la tendance saisonnière. Pour l'agneau léger, les prix ont généralement été inférieurs à ceux de 2003. Ils ont baissé progressivement de 656 à 453 euros par 100 kg durant le premier semestre. La tendance saisonnière les a ensuite ramenés à 613 euros par 100 kg au cours du deuxième semestre, soit 4 % de moins qu'en 2003.
30. Les bas prix des **produits laitiers** observés en 2002 et 2003 se sont redressés en 2004 et sont demeurés stables même après l'élargissement de l'Union européenne, le 1<sup>er</sup> mai 2004, et le lancement de la première phase de réduction des prix de soutien prévue par la réforme de la PAC à partir de juillet 2003. Les prix nationaux du beurre et du lait écrémé en poudre se sont maintenus aux alentours de 115 % du nouveau prix d'achat à l'intervention. Ce contexte a permis d'importantes ventes à l'intervention notamment pour le lait écrémé en poudre.

### Évolution des prix de production

31. En 2004, l'indice des prix d'achat des biens et services de consommation courante de l'agriculture s'est accru en termes nominaux par rapport à 2003 dans la plupart des États membres. Les prix se situaient à un niveau particulièrement élevé pour les aliments pour animaux, l'énergie et les engrais. La hausse des prix totaux de production a été particulièrement importante en Hongrie (12,4 %), en Grèce (7,7 %), au Royaume-Uni (7,3 %) et en République tchèque (7 %). Dans les autres pays, l'indice a progressé plus lentement, avec 5,1 % en Espagne, 4,2 % en France, 4 % en Suède, 3,8 % en Irlande, 3,6 % en Autriche, 3,4 % au Danemark, 3 % en Finlande, 1,6 % en Belgique et 0,2 % au Luxembourg. Seule la Lituanie a enregistré une baisse de 3,1% des prix de production en termes nominaux.

### Évolution des revenus agricoles

32. Les premières estimations d'évolution des revenus agricoles pour 2004, fournies par Eurostat sur la base des informations transmises par les États Membres en décembre 2004, indiquent une augmentation moyenne de 3,3% par rapport à 2003 du revenu agricole moyen pour l'ensemble de l'Union Européenne (mesuré, en termes réels, par la valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs par unité de travail annuel). Cette amélioration est due à une

augmentation marquée dans les nouveaux États membres: + 53,8% contre seulement 0,8 % dans les anciens États membres. Les revenus ont progressé dans dix-neuf États membres, les plus forts taux ayant été observés dans les nouveaux États membres. Les revenus agricoles en République tchèque (+107,8 %), en Pologne (+73,5 %), en Estonie (+55,9 %), en Lettonie (+46,6 %) et en Lituanie (+41,8 %) ont principalement bénéficié de l'élargissement. Dans les anciens États membres, on observe une forte augmentation en Allemagne (+16,6 %), au Danemark (+12,2 %) et au Luxembourg (+7,8 %). Les revenus ont diminué dans seulement six États membres. C'est en Belgique (-8,8 %) et aux Pays-Bas (-11,5 %) que la baisse devrait être la plus sensible.

33. Cette évolution s'explique essentiellement par un brusque accroissement des quantités de produits agricoles par rapport à 2003, notamment pour les céréales, les graines de lin, le vin, l'huile d'olive et les pommes de terre. Le volume total de production végétale a progressé de 12,5 % tandis que les prix en termes réels enregistraient une nette diminution (-8,4 %). La valeur réelle de la production animale, notamment celle de viande porcine et de viande de volaille, a augmenté du fait notamment d'une baisse des prix des aliments pour animaux. Les niveaux d'aide accordés au secteur agricole dans les nouveaux États membres sont passés de 1,2 milliards d'euros en 2003 à 3 milliards d'euros en 2004 (compensations nationales comprises). Cette évolution favorable compense la forte hausse des prix globaux de production (énergie, lubrifiants et engrais) liée à la flambée des prix du pétrole.
34. Enfin, le déclin structurel de la main d'oeuvre agricole, dernier facteur essentiel de l'évolution des revenus, est estimé à 1,5 % en 2004 pour l'ensemble de l'UE. La plus forte diminution de cette main d'oeuvre a été enregistrée en République tchèque (-6,1 %), en Slovénie (-5,9 %), en Estonie (-5 %) et en Hongrie (-4,1 %).

**Variation des prix à la production des produits agricoles en 2004 et 2003,  
en termes nominaux**

(%)

État membre	Produits végétaux		Produits animaux		Total	
	2004/2003(P)	2003/2002	2004/2003(P)	2003/2002	2004/2003(P)	2003/2002
<b>EU-25</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Belgique/België</b>	:	:	0.3	1.9	:	:
<b>Česká Republika</b>	9.8	-0.9	5.4	-5.0	6.9	-3.7
<b>Danmark</b>	-2.5	3.3	3.3	-5.3	1.7	-4.4
<b>Deutschland</b>	:	6.9	:	-2.9	:	1.0
<b>Eesti</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Elláda</b>	-1.2	13.5	2.1	1.3	0.3	9.4
<b>España</b>	-1.1	8.4	3.2	1.3	0.6	5.5
<b>France</b>	-0.7	5.8	-0.1	0.4	-1.0	2.7
<b>Ireland</b>	-11.3	5.8	4.5	-1.3	2.3	-0.4
<b>Italia</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Cyprus</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Latvija</b>	11.3	4.9	23.8	-12.5	20.9	-2.8
<b>Lietuva</b>	-6.9	-12.7	10.0	-11.9	1.1	-12.3
<b>Luxembourg</b>	3.0	6.1	4.6	-0.1	4.4	1.0
<b>Magyarország</b>	-12.5	19.5	3.4	-7.2	-4.7	6.4
<b>Malta</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Nederland</b>	-11.5	5.3	-1.4	-1.0	-6.7	2.2
<b>Österreich</b>	1.8	8.7	2.4	-3.7	2.2	0.4
<b>Polska</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Portugal</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Slovenija</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Slovensko</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Suomi/Finland</b>	3.2	3.0	3.2	-8.5	3.2	-4.7
<b>Sverige</b>	1.9	1.9	-3.3	-3.2	-1.4	-1.3
<b>United Kingdom</b>	4.8	6.7	3.3	6.8	4.0	6.6

(P) provisoire

Source : Eurostat

**Variation des prix d'achat des moyens de production agricole en 2004 et 2003,  
en termes nominaux**

(%)

État membre	Consommation Intermédiaire		Investissement		Total	
	2004/2003(P)	2003/2002	2004/2003(P)	2003/2002	2004/2003(P)	2003/2002
<b>EU-25</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Belgique/België</b>	1.8	-0.1	0.4	1.4	1.6	0.1
<b>Česká Republika</b>	7.8	-2.1	2.2	1.3	7.0	-1.6
<b>Danmark</b>	3.3	-2.1	3.9	3.0	3.4	-1.0
<b>Deutschland</b>	:	0.1	:	0.9	:	0.3
<b>Eesti</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Elláda</b>	9.2	4.4	3.5	3.5	7.7	4.2
<b>España</b>	5.2	1.2	2.0	2.9	5.1	1.4
<b>France</b>	4.3	1.0	3.7	2.6	4.2	1.4
<b>Ireland</b>	4.3	2.7	1.6	1.7	3.8	2.5
<b>Italia</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Cyprus</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Latvija</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Lietuva</b>	-3.1	-3.6	:	:	-3.1	-3.6
<b>Luxembourg</b>	0.1	1.1	0.5	1.8	0.2	1.4
<b>Magyarország</b>	13.2	6.8	7.2	7.2	12.4	6.8
<b>Malta</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Nederland</b>	:	1.7	:	2.5	:	2.0
<b>Österreich</b>	4.3	2.3	2.2	1.6	3.6	2.0
<b>Polska</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Portugal</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Slovenija</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Slovensko</b>	:	:	:	:	:	:
<b>Suomi/Finland</b>	2.7	1.0	3.6	2.6	3.0	1.4
<b>Sverige</b>	4.0	1.9	3.6	2.9	4.0	2.3
<b>United Kingdom</b>	8.0	2.8	2.8	1.5	7.3	2.6

(P) provisoire

Source : Eurostat

**Indices des prix à la production des produits agricoles, période 2000-2004(P),  
en termes nominaux (2000=100)**

État membre	2000	2001	2002	2003	2004(P)
<b>EU-25</b>	:	:	:	:	:
<b>Belgique/België</b>	100.0	:	:	:	97.5
<b>Česká Republika</b>	100.0	110.9	100.1	96.4	103.3
<b>Danmark</b>	100.0	107.4	96.9	92.5	94.2
<b>Deutschland</b>	100.0	107.4	100.4	101.4	:
<b>Eesti</b>	:	:	:	:	:
<b>Elláda</b>	100.0	106.1	113.6	123.0	123.3
<b>España</b>	100.0	103.0	100.3	105.8	106.4
<b>France</b>	100.0	103.5	100.1	103.4	102.4
<b>Ireland</b>	100.0	104.3	100.0	99.6	101.9
<b>Italia</b>	:	:	:	:	:
<b>Cyprus</b>	:	:	:	:	:
<b>Latvija</b>	100.0	102.7	99.9	97.1	118.0
<b>Lietuva</b>	100.0	114.7	114.2	101.9	103.0
<b>Luxembourg</b>	100.0	101.8	99.5	100.5	104.9
<b>Magyarország</b>	100.0	106.0	104.1	110.5	105.8
<b>Malta</b>	:	:	:	:	:
<b>Nederland</b>	100.0	105.9	103.7	105.9	99.2
<b>Österreich</b>	100.0	106.7	101.7	102.1	104.3
<b>Polska</b>	:	:	:	:	:
<b>Portugal</b>	:	:	:	:	:
<b>Slovenija</b>	:	:	:	:	:
<b>Slovensko</b>	100.0	:	:	:	103.4
<b>Suomi/Finland</b>	100.0	105.2	103.7	99.0	102.2
<b>Sverige</b>	100.0	105.1	102.1	100.8	99.4
<b>United Kingdom</b>	100.0	108.3	103.3	109.9	113.9

(P) provisoire

Source : Eurostat

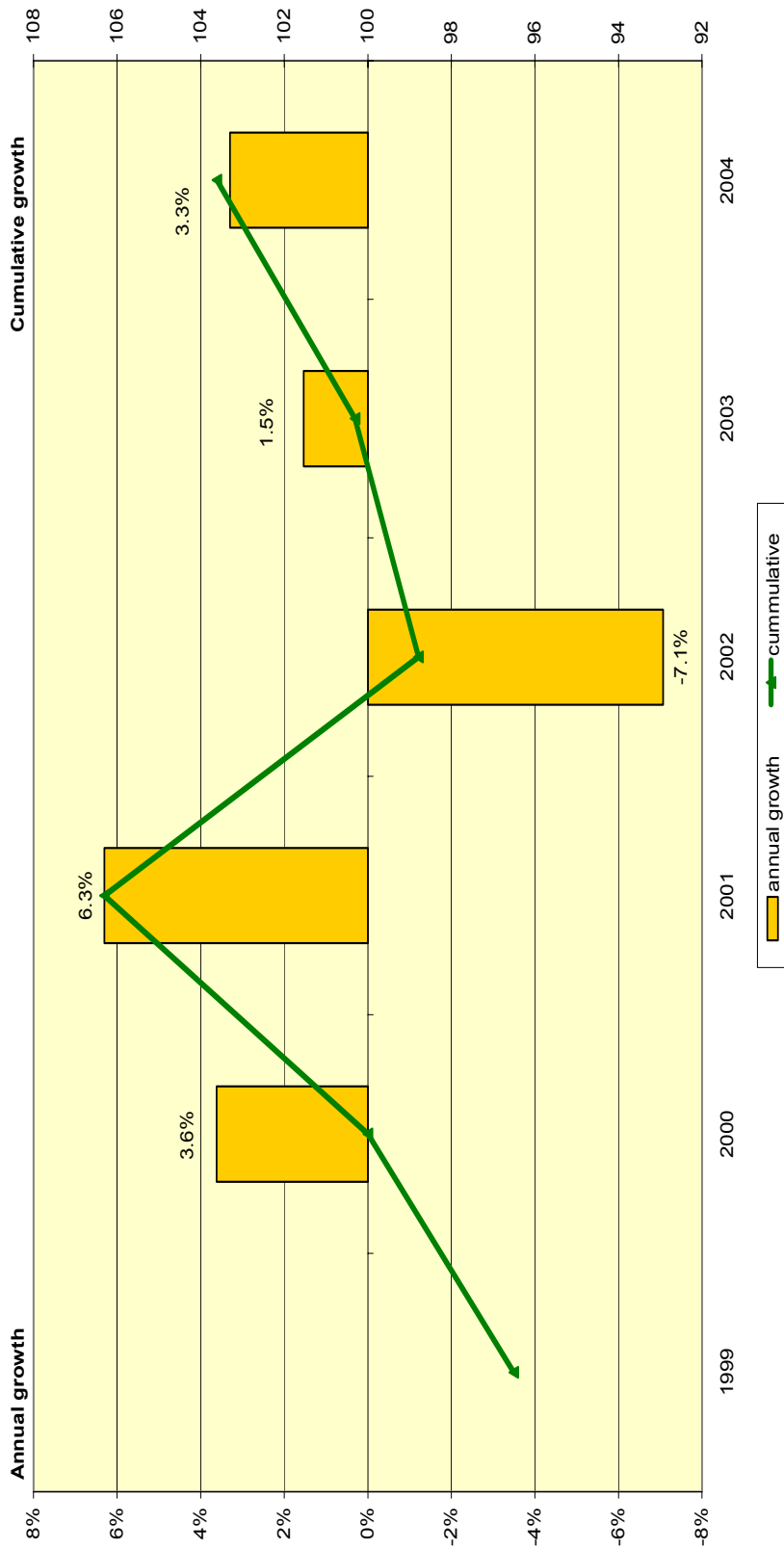
**Indices des prix d'achat des biens et services actuellement utilisés  
dans l'agriculture, période 2000-2004 (P),  
en termes nominaux (2000=100)**

État membre	2000	2001	2002	2003	2004(P)
<b>EU-25</b>	:	:	:	:	:
<b>Belgique/België</b>	100.0	102.6	102.8	102.7	104.5
<b>Česká Republika</b>	100.0	105.1	103.4	101.3	109.1
<b>Danmark</b>	100.0	106.6	107.7	105.6	108.9
<b>Deutschland</b>	100.0	105.2	104.1	104.2	:
<b>Eesti</b>	:	:	:	:	:
<b>Elláda</b>	100.0	101.5	103.7	108.1	117.3
<b>España</b>	100.0	102.2	103.0	104.2	109.4
<b>France</b>	100.0	103.4	103.2	104.2	108.5
<b>Ireland</b>	100.0	104.8	106.1	108.8	113.1
<b>Italia</b>	:	:	:	:	:
<b>Cyprus</b>	:	:	:	:	:
<b>Latvija</b>	100.0	:	:	:	114.3
<b>Lietuva</b>	100.0	96.4	100.4	96.0	92.9
<b>Luxembourg</b>	100.0	104.0	104.5	105.6	105.7
<b>Magyarország</b>	100.0	112.1	112.3	119.1	132.3
<b>Malta</b>	:	:	:	:	:
<b>Nederland</b>	100.0	107.8	108.5	110.2	:
<b>Österreich</b>	100.0	102.0	100.5	102.8	107.1
<b>Polska</b>	:	:	:	:	:
<b>Portugal</b>	:	:	:	:	:
<b>Slovenija</b>	:	:	:	:	:
<b>Slovensko</b>	100.0	:	:	:	115.2
<b>Suomi/Finland</b>	100.0	101.8	101.5	102.5	105.2
<b>Sverige</b>	100.0	105.6	107.2	109.3	113.3
<b>United Kingdom</b>	100.0	104.3	103.7	106.5	114.5

(P) provisoire

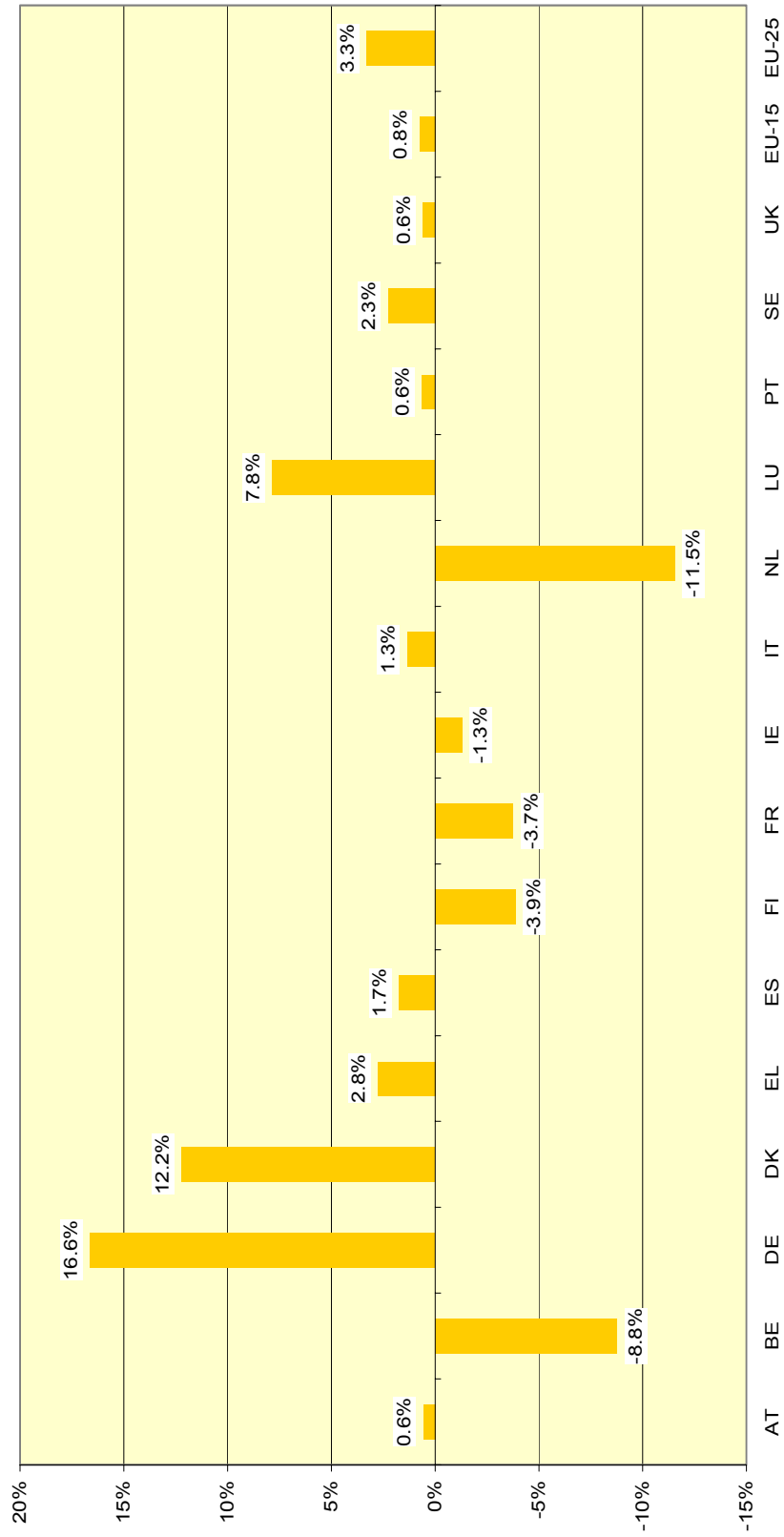
Source : Eurostat

**Évolution du revenu agricole dans l'UE-25 au cours de la période 1999 - 2004 (P),  
en termes de variation annuelle (%) et de croissance cumulée (2000=100)**



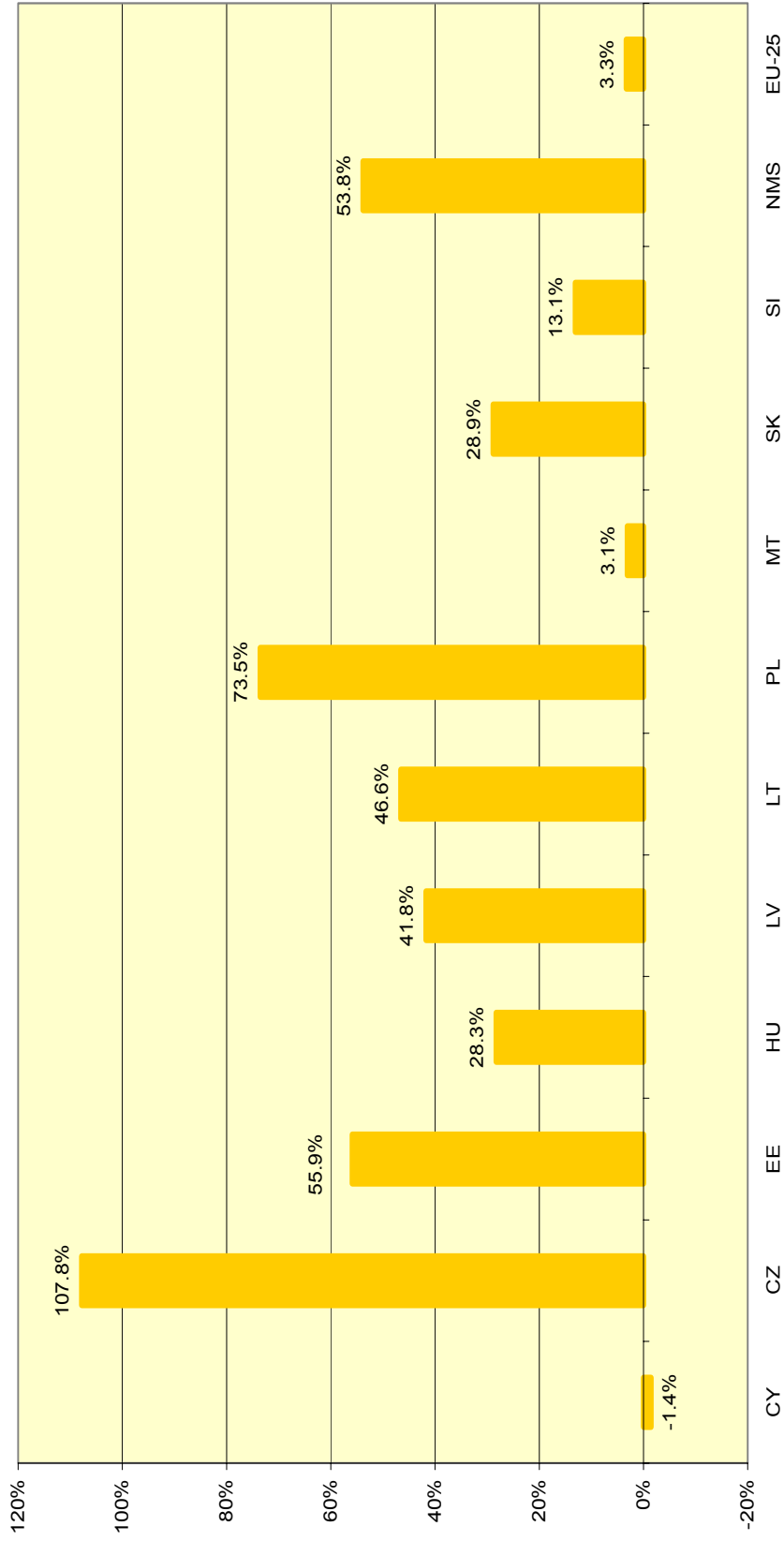
(P) provisoire  
Source : Eurostat

**Évolution du revenu agricole dans les États membres de l'UE-15 en 2004 (P)**  
 (variation en (%) par rapport à 2003)



(P) provisoire  
 Source : Eurostat

**Évolution du revenu agricole dans les nouveaux États membres en 2004 (P)**  
 (variation en (%) par rapport à 2003)



(P) provisoire  
 Source : Eurostat

**Évolution du revenu agricole dans les États membres de l'UE, période 1999-2004 (P)**  
**(moyenne 1999-2001=100)**

État membre	1999	2000	2001	2002	2003	2004(P)
<b>EU-25</b>	95.6	99.1	105.3	97.9	99.4	102.7
<b>Belgique/België</b>	92.0	99.9	108.1	90.9	91.7	83.6
<b>Česká Republika</b>	79.3	96.9	123.8	97.3	95.3	198.0
<b>Danmark</b>	83.8	101.7	114.4	85.6	82.6	92.7
<b>Deutschland</b>	79.7	97.9	122.4	89.6	87.3	101.8
<b>Eesti</b>	69.2	103.7	127.1	126.5	178.7	278.5
<b>Elláda</b>	98.2	99.3	102.5	100.0	99.0	101.7
<b>España</b>	91.2	100.3	108.5	105.7	113.3	115.3
<b>France</b>	100.0	99.4	100.6	98.4	97.6	93.9
<b>Ireland</b>	90.5	105.5	103.9	99.0	99.3	98.0
<b>Italia</b>	102.3	98.7	99.1	94.9	95.7	97.0
<b>Cyprus</b>	103.7	99.3	97.0	94.4	98.7	97.3
<b>Latvija</b>	84.1	102.2	113.7	116.7	109.7	155.5
<b>Lietuva</b>	106.9	100.7	92.4	81.8	97.3	142.6
<b>Luxembourg</b>	103.6	98.7	97.7	100.4	96.0	103.5
<b>Magyarország</b>	106.1	93.8	100.2	85.2	85.0	109.0
<b>Malta</b>	105.7	95.1	99.1	99.0	91.1	93.9
<b>Nederland</b>	98.6	99.7	101.6	89.4	93.4	82.6
<b>Österreich</b>	89.7	97.0	113.3	107.8	105.2	105.8
<b>Polska</b>	93.9	95.9	110.2	88.6	82.4	143.0
<b>Portugal</b>	102.9	88.9	108.2	101.1	101.7	102.3
<b>Slovenija</b>	99.8	107.6	92.6	125.6	95.4	107.9
<b>Slovensko</b>	97.2	94.5	108.3	102.3	88.3	113.7
<b>Suomi/Finland</b>	83.4	108.1	108.5	114.8	90.3	86.8
<b>Sverige</b>	92.1	100.0	108.0	108.8	107.1	109.5
<b>United Kingdom</b>	101.1	96.0	102.9	110.3	133.2	134.0

(P) provisoire

Source : Eurostat – Compte économiques de l'agriculture (CEA), Indice de revenu agricole



**Informations statistiques  
et  
économiques**

## La codification des tableaux

Les options retenues pour la révision des tableaux se traduisent par une nouvelle codification, établie selon le même principe pour tous les tableaux. Chacun d'entre eux se voit affecter un code à quatre éléments, dont le *premier* désigne le domaine auquel le tableau se réfère (voir la table des matières qui suit cet avant-propos):

- 1:       taux de conversion,
- 2:       données de base,
- 3:       tableaux économiques,
- 4:       tableaux «Marchés agricoles».

Les *deuxième* et *troisième* éléments du code désignent des aspects particuliers du domaine concerné, et leur signification varie d'un domaine à l'autre.

Dans le cas des tableaux portant sur les marchés agricoles (tableaux 4), une codification uniforme pour tous les produits a été retenue pour ces deux éléments:

- le deuxième élément du code désigne le produit agricole examiné;
- le troisième élément indique la nature de la statistique présentée:
  - .–.0.–: cheptel,
  - .–.1.–: superficie, rendement et production (produits végétaux) ou abattages et production (produits animaux),
  - .–.2.–: production mondiale,
  - .–.3.–: commerce extérieur,
  - .–.4.–: bilan d'approvisionnement,
  - .–.5.–: prix (prix à la production, prix de marché, prix à la consommation),
  - .–.6.–: gestion du marché,
  - .–.9.–: divers.

Pour certains secteurs, toutes les possibilités sont utilisées (cas des céréales, par exemple) et, pour d'autres produits, une partie seulement (cas des pommes de terre, par exemple), soit parce que les données nécessaires ne sont pas disponibles, soit parce que les caractéristiques de ces secteurs dans la Communauté ne justifient pas une présentation aussi exhaustive dans un document de synthèse comme celui-ci, dont le volume limité impose de surcroît de se limiter aux informations les plus importantes.

## Signes, noms et abréviations

### Signes statistiques

—	Néant
0	Donnée inférieure à la moitié de l'unité utilisée
□	non applicable
:	Donnée non disponible
#	Donnée incertaine
p	Donnée provisoire
*	Estimation d'Eurostat
**	Estimation de la Commission européenne, DG de l'agriculture et du Développement Rural
r	Donnée révisée
s	Donnée secrète
□	Moyenne
«2000»	□ (1999, 2000, 2001)
2000/01	Année de campagne, débutant en 2000 et se terminant en 2001
%	Pourcentage
% TAV	Taux annuel de variation, en %

### Abréviations monétaires

EUR	Euro	LUF	Franc luxembourgeois
UCE	Unité de compte européenne	HUF	Forint hongrois
USD	Dollar (des États-Unis)	MTL	Lire maltaise
MN	Monnaie nationale	NLG	Florin néerlandais
BEF	Franc belge	ATS	Schilling autrichien
CZK	Couronne tchèque	PLN	Nouveau Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	PTE	Escudo portugais
DEM	Mark allemand	SIT	Tolar slovène
EEK	Couronne estonienne	SKK	Couronne slovaque
GRD	Drachme grecque	FIM	Mark finlandais
ESP	Peseta espagnole	SEK	Couronne suédoise
FRF	Franc français	GBP	Livre sterling
IEP	Livre irlandaise	BGN	Nouveau lev bulgare
ITL	Lire italienne	HRK	Kuna croate
CYP	Livre cyprite	ROL	Leu roumain
LVL	Lats letton	TRY	Nouvelle lire turque
LTL	Litas lituanien		

**Abréviations géographiques**

UE	Union européenne
EU- 9	Ensemble des neuf États membres de l'UE (1980)
EU- 10	Ensemble des dix États membres de l'UE (1981)
EU- 12	Ensemble des douze États membres de l'UE (1986)
EU- 15	Ensemble des quinze États membres de l'UE (1995)
EU- 25	Ensemble des vingt-cinq États membres de l'UE (01 Mai 2004)
UEBL/BLEU	Union économique belgo-luxembourgeoise
DOM	Départements français d'outre-mer
ACP	Pays signataires de la convention de Lomé
PTOM	Pays et territoires d'outre-mer

**Noms des États**

Belgique/belgië	Belgique/belgië	Luxembourg	Luxembourg
Česká republika	République tchèque	Magyarország	Hongrie
Danmark	Danemark	Malta	Malte
Deutschland	Allemagne	Nederland	Pays-Bas
Eesti	Estonie	Österreich	Autriche
Elláda	Grèce	Polska	Pologne
España	Espagne	Portugal	Portugal
France	France	Slovenija	Slovénie
Ireland	Irlande	Slovensko	Slovaquie
Italia	Italie	Suomi/Finland	Finlande
Kypros/Kibris	Chypre	Sverige	Suède
Latvija	Lettonie	United Kingdom	Royaume-Uni
Lietuva	Lituanie		

***-Pays Candidats***

Bălgarija	Bulgarie	România	Roumanie
Hrvatska	Croatie	Türkiye	Turquie

**Autres abréviations**

cif	Coût, assurance, fret
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
Mrd	Milliard
Mio	Million
t	Tonne métrique
kg	Kilogramme
hl	Hectolitre
l	Litre
ha	Hectare
SAU	Superficie agricole utilisée
UB	Unité bétail
UF	Unité fourragère
UDE	Unité de dimension européenne
UGB	Unité de gros bétail
UTA	Unité-travail-année
OTE	Orientation technico-économique
SPA	Standard de pouvoir d'achat
NUTS	Nomenclature des unités territoriales statistiques

**Sources**

Eurostat	Office statistique des CE
CTCI	Classification type pour le commerce international (Eurostat)
Nimexe	Nomenclature des marchandises pour les statistiques du commerce extérieur de l'Union européenne et du commerce entre ses États membres (Eurostat)
SEC	Système européen de comptes économiques intégrés (Eurostat)
RICA	Réseau d'information comptable agricole (Commission européenne, DG de l'agriculture et du Développement Rural)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (United Nations Relief and Works Agency)
FMI	Fonds monétaire international
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
FEFAC	Fédération européenne des fabricants d'aliments composés
Fediol	Fédération de l'industrie de l'huilerie de l'UE
AIMA	Office pour l'intervention sur les marchés agricoles (Azienda di Stato per gli interventi nel mercato agricolo)
USDA	Ministère de l'Agriculture des États-Unis

## Unités monétaires utilisées dans cette publication

### 1. Système monétaire européen (SME) – Ecu

Le SME est entré en vigueur le 13 mars 1979 [règlements (CEE) n<sup>os</sup> 3180/78 et 3181/78, du 18 décembre 1978]. Par ce système, l'écu est introduit comme seule unité de compte pour la Communauté. La définition de l'écu est identique à celle de l'UCE qui existait précédemment, à l'exclusion d'une clause de révision pouvant conduire à des modifications de sa composition. L'écu est une unité monétaire de type «panier» composée de quantités spécifiques de monnaies des Etats adhérents au SME, déterminés en fonction, en particulier, de l'importance économique de chacun de ces Etats. L'écu est défini par le règlement (CE) n<sup>o</sup> 3320/94 du Conseil. Les taux pivots, utilisés dans ce système, sont les taux fixés par les banques centrales et autour desquels les taux de marché des monnaies du SME peuvent fluctuer en respectant une certaine marge instantanée.

### 2. L'écu dans la politique agricole commune

- Avant le 9 avril 1979, l'unité de compte utilisée dans le secteur agricole était l'UC telle que définie par le règlement (CEE) n<sup>o</sup> 129/62, et les taux représentatifs (taux verts) étaient fixés par le Conseil.
- Le 9 avril 1979, l'écu a été introduit dans la PAC [règlement (CEE) n<sup>o</sup> 652/79], et son application a été prolongée jusqu'à présent [règlement (CEE) n<sup>o</sup> 3813/92].
- Au passage de l'UC vers l'écu, le 9 avril 1979, les prix et montants communs agricoles exprimés en UC et convertis en écus ont été ajustés du coefficient 1,208953. En revanche, les taux verts ont été ajustés du coefficient réciproque 1:1,208953, ce qui a conduit au maintien des niveaux de prix en monnaies nationales. Par exemple:  $100 \text{ UC} \square 3,40 = 340 \text{ DEM}$  devient  $121 \text{ ECU} \square 2,81 = 340 \text{ DEM}$ .
- Pour la constatation des prix sur le marché mondial, la conversion des prix d'offres se fait à l'aide du taux représentatif du marché, qui est une moyenne des taux constatés sur le marché. Les prix et montants communs agricoles sont fixés en écus et convertis en monnaies nationales avec les taux de conversion agricoles. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993, les taux de conversion agricoles sont ajustés par la Commission dès que leurs écarts avec les taux représentatifs de marché dépassent certaines marges.
- Entre le début de la campagne de commercialisation 1984/1985 et le 31 janvier 1995, tous les taux de conversion utilisés pour l'agriculture ont été affectés par un facteur de correction dans le cadre d'un mécanisme dit «*switch-over*», qui, de fait, revenait à exprimer les prix et montants communs agricoles en une unité de compte dérivée de l'écu, l'«écu vert». Ce facteur de correction, originellement de 1,033651, a été augmenté en fonction de la réévaluation de la monnaie du SME s'appréciant le plus parmi celles qui en respectent toutes les disciplines. Lors de son abolition, le facteur de correction était de 1,207509. Comme pour le passage de l'UC vers l'écu en 1979, les prix et montants communs agricoles ont été augmentés en écus de 1,207509 le 1<sup>er</sup> février 1995, tandis que tous les taux de conversion utilisés dans l'agriculture étaient diminués corrélativement de manière que l'opération soit neutre en monnaies nationales.

### 3. Introduction de l'Euro

Le 1.1.1999, les monnaies des 11 Etats membres adoptant la monnaie unique ont été remplacées par l'euro, mais au cours de la période de transition jusqu'à la fin

De 2001, les unités de monnaie nationale continueront à apparaître comme subdivisions de l'euro. En ce qui concerne les séries en ÉCU, elles ont été laissées

Inchangées pour le passé, mais sont exprimées en euro à partir du 1.1.1999. Les séries en euro sont la continuation statistique des séries en ÉCU.

#### – Les taux de conversion fixes de l'euro

Les taux de conversion irrévocablement fixes entre l'euro et les monnaies des États membres adoptant l'euro sont:

1 EUR =	40,3399	Francs belges
=	1,95583	Marks allemands
=	166,386	Pesetas espagnoles
=	6,55957	Francs français
=	0,787564	Livre irlandaise
=	1936,27	Lires italiennes
=	40,3399	Francs luxembourgeois
=	2,20371	Florins néerlandais
=	13,7603	Schillings autrichiens
=	200,482	Escudos portugais
=	5,94573	Marks finlandais
=	340,750	Drachmes grecques (Au 1 <sup>o</sup> Janvier 2001)

Selon le contexte, différentes unités monétaires ont été utilisées dans cette publication. De plus, les séries statistiques en valeur sont calculées:

- soit à taux de change constants, c'est-à-dire aux taux de change existant au cours d'une période précise (par exemple 1980). Ces taux sont utilisés pour éliminer les influences des variations des monnaies les unes par rapport aux autres dans l'étude d'une série temporelle;
- soit aux taux de change courants, notamment pour le commerce extérieur.

Le lecteur qui désirerait convertir les unités de compte en monnaies nationales et réciproquement trouvera dans le tableau 1.01, les taux de change à utiliser.

Une information plus exhaustive figure dans les publications spécialisées de la Commission européenne.

## Remarque méthodologique

### A – Statistiques du commerce extérieur – Note explicative

Le règlement (CEE) n° 1736/75 du Conseil, du 24 juin 1975, relatif à l'élaboration des statistiques du commerce extérieur de la Communauté et du commerce entre les États membres, prévoit des dispositions destinées à éviter des doubles enregistrements:

- lors de la première introduction dans un État membre d'une marchandise venant d'un pays tiers, l'État membre en question est tenu d'enregistrer l'importation suivant l'*origine* de la marchandise;
- si cette même marchandise, après avoir été soumise à une opération légale (déclaration en consommation), est ensuite introduite dans un autre État membre, ce dernier est tenu de l'enregistrer en *provenance* de l'État membre dont il l'a reçue.

Toutefois, pour des besoins nationaux, les États membres ont la faculté de maintenir, parallèlement au système décrit ci-dessus, celui qu'ils appliquaient précédemment; c'est la raison pour laquelle des données provenant de sources nationales peuvent s'écarter sensiblement des données provenant des sources communautaires.

Pour le calcul des échanges intracommunautaires de *la Communauté dans son ensemble* dans les bilans d'approvisionnement, deux possibilités se présentaient: la somme des *exportations* intracommunautaires des États membres (calcul sur la base des sorties) ou la somme des *importations* intracommunautaires des États membres (calcul sur la base des entrées). C'est la seconde solution qui a été retenue par Eurostat. De plus, les exportations vers les pays tiers dans les bilans d'approvisionnement de *la Communauté dans son ensemble* sont calculées en déduisant de la somme des exportations totales des États membres les échanges intracommunautaires.

Dans ces conditions, des différences peuvent apparaître entre les données du commerce extérieur qui figurent dans les bilans d'approvisionnement et celles qui sont présentées dans les tableaux spécifiques du commerce extérieur.

Il y a lieu, également, de tenir compte de la rupture de série dans les statistiques communautaires du commerce extérieur à partir de 1977, année d'entrée en vigueur du règlement mentionné ci-dessus.

Enfin, il convient de noter que, si les données relatives au commerce extérieur de la Communauté à Douze à partir de l'année de référence 1985 utilisent la même source pour tous les États membres (la statistique communautaire), celles qui se réfèrent à une période antérieure peuvent avoir été obtenues à partir de la statistique communautaire pour la Communauté à Dix et d'autres sources pour les nouveaux États membres.

## **B – Définition de produits agricoles pour les statistiques en matière de commerce extérieur**

Les produits agricoles sont définis comme suit :

Chapitres 1-24 de la nomenclature combinée, à l'exclusion des poissons et produits de la pêche :

- chapitre 03	poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
- 0511 91 90	produits de poissons ou de crustacés...
-1604	préparations et conserves de poissons; caviar et ses succédanés préparés à partir de poisson
-1605	crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés
- 19022010	pâtes alimentaires farcies contenant en poids plus de 20 % de poissons et crustacés,...
- 230120	farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons ou de crustacés,...

en y ajoutant les produits ci-dessous ne relevant pas des chapitres 1 à 24. («Autres produits couverts par l'accord de l'Uruguay round») :

-2905 43	mannitol
-2905 44	D-glucitol (sorbitol)
-2905 45	glycérol
-3301	huiles essentielles
-ex 33 02 10	préparations contenant des agents aromatisants qui caractérisent les boissons
-3301 à 3305	substances albuminoïdes, amidons modifiés, colles
-3809 10	agents d'apprêt ou de finissage
-3823 11	acide stéarique
-3823 12	acide oléique
-3823 13	tall acides gras
-3823 19	autres
-3823 70	alcools gras industriels
-3824 60	sorbitol n.e.p.
-4101 à 4103	peaux
-4301	pelletteries brutes
-5001 à 5003	soie grège et déchets de soie
-5101 à 5103	laines et poils
-5201 à 5203	coton, déchets de coton et coton cardé ou peigné
-5301	lin brut
-5302	chanvre brut

## **C – Comptes économiques de l'agriculture (CEA): mise en œuvre de la nouvelle méthodologie**

1. Les comptes économiques pour l'agriculture sont établis selon la nouvelle méthodologie qui a été publiée dans le "Manuel des comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture CEA/CES (Rev. 1.1)" (EUROSTAT, 2000, ISBN 92-828-2996-0).
2. L'introduction de la nouvelle méthodologie a entraîné une série de modifications dans les données des comptes, tant en raison de la révision de la méthodologie que de l'utilisation de nouvelles sources de données. Certaines de ces révisions ont eu un impact direct sur la mesure du revenu agricole, tandis que d'autres n'ont modifié que les niveaux de certains agrégats sans affecter toutefois la mesure du revenu
3. Parmi les révisions méthodologiques qui ont affecté l'évaluation du revenu agricole, on peut citer:
  - a. La comptabilisation des activités secondaires non-agricoles d'unités agricoles, lorsqu'elles ne peuvent être séparées de l'activité agricole principale. Il s'agit principalement des activités de transformation des produits agricoles et des activités d'agrotourisme ;
  - b. L'exclusion de la production des jardins et élevages familiaux des non exploitants ;
  - c. L'exclusion des activités de production situées en amont et en aval de l'activité de multiplication des semences (i.e. recherche et certification) ;
  - d. La prise en compte de la production de vin et d'huile d'olive (obtenus à partir de raisins et d'olives produits sur l'exploitation) ;
  - e. L'enregistrement des différentes opérations selon le principe des droits et obligations, ce qui signifie que les montants sont enregistrés l'année au cours de laquelle la créance ou l'obligation, au sens économique du terme, est créée, transformée ou éteinte. Par exemple, la valeur des subventions inscrite dans les comptes de l'année n correspond aux aides accordées au titre de l'année n même si tout ou une partie du versement s'effectue l'année n+1 ou plus tard.
  - f. Le reclassement de certaines aides à l'agriculture qui étaient classées en « subventions d'exploitation » et qui sont désormais enregistrées en « transferts en capital ». La valeur de ces aides n'intervient plus dans le calcul du revenu.
4. Les révisions qui n'ont pas eu d'incidence sur la mesure du revenu (toutes choses égales par ailleurs) concernent:
  - a. La valorisation de la production au prix de base. Celui-ci est défini comme le prix perçu par le producteur, déduction faite de tout impôt sur les produits, mais y compris toute subvention sur les produits.
  - b. L'abandon du concept de ferme nationale : outre la production vendue, stockée ou auto-consommée par les unités agricoles, la production de la branche d'activité agricole inclut désormais une partie de la production utilisée en tant que consommation intermédiaire par la même unité (par exemple les grains ou les fourrages utilisés dans l'alimentation animale).

## D – Taux annuel de variation (% TAV)

1. Le taux annuel de variation (% TAV) est utilisé tout au long de ce Rapport pour calculer l'évolution dans le temps d'une grandeur donnée. Il mesure la variation (augmentation ou diminution) moyenne annuelle composée et en % du phénomène considéré à partir d'une année de base (l'année T dans ce qui suit).
2. Le taux annuel de variation est calculé comme suit:

$$100 \times \text{Anti-log} \left[ \log \left( \frac{\text{"donnée pour l'année T + N"}}{\text{"donnée pour l'année T"}} \right) : N \right] - 100 = \% \text{ TAV}$$

Lorsque le taux annuel de variation est calculé sur deux années successives seulement, N = 1 et la formule se réduit à:

$$100 \times \left[ \frac{\text{"donnée pour l'année T + 1"}}{\text{"donnée pour l'année T"}} \right] - 100 = \% \text{ TAV}$$

3. La série suivante illustre l'application de cette formule:

série =	1990 100 000	1991 112 000	...	1995 161 051	1996 177 156
		1991 ----- 1990		1995 ----- 1990	1996 ----- 1995
% TAV		12,0		10,0	10,0

## Remarques diverses

1. À partir de 1991, les données de l'ancienne République démocratique allemande sont reprises dans les statistiques de la république fédérale d'Allemagne et, par conséquent, elles le sont dans celles de la Communauté.
2. Ce rapport a été établi sur la base des chiffres disponibles jusqu'au 22 décembre 2004.
3. A compter du 1er janvier 1997, les territoires statistiques de la France et de l'Espagne ont été modifiés pour intégrer respectivement les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) et les îles Canaries.
4. Les données pour les Pays candidats sont progressivement incluses dans nos tableaux. Elles sont, pour la plupart basées sur des chiffres fournis par l'Eurostat ainsi que par la DG Agriculture et développement rural. Le processus d'harmonisation des statistiques nationales au sein des pays candidats est toujours en cours. Les chiffres fournis ne sont, dès lors pas pleinement comparables à ceux de l'Union européenne et pourraient faire l'objet de révisions fréquentes. Nous les publions à titre d'information. La Commission ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation des données reprises pour ces pays.